



Mandats des comités

Accessibilité et diffusion

Le **Comité d'accessibilité et de diffusion** est l'un des quatre comités permanents de la COCVFF par lesquels la Coalition veut atteindre son but de mettre fin à la violence faite aux femmes et qui, par leur leadership, l'action politique et l'éducation, font valoir l'efficacité d'une action coordonnée pour venir en aide aux femmes et à leurs enfants qui ont vécu de la violence. Tous les comités permanents sont sous la gouverne du Comité de direction auquel ils rendent des comptes par l'entremise de leur présidente, qui les représente en tant que membre du Comité de direction. Toutes les membres de la COCVFF sont invitées à participer non seulement aux comités qui présentent pour elles un intérêt particulier, ou auxquels elles ont à offrir des compétences pertinentes, mais à chaque comité, à tour de rôle.

Le **Comité d'accessibilité et de diffusion** doit agir de façon stratégique pour réduire les obstacles à l'adhésion des membres et coordonner pour la COCVFF un plan d'action visant à favoriser l'inclusion. Ces efforts doivent s'accorder à ceux de la Coalition et correspondre aux priorités des membres. Les membres du comité respectent la corrélation du travail et des priorités de tous les comités de la COCVFF et de la Coalition.

À l'instar des autres comités permanents, le **Comité d'accessibilité et de diffusion** souscrit au principe selon lequel son travail doit englober toute forme de violence faite aux femmes, tel que défini dans la constitution de la COCVFF, et accueillir les femmes dans toute leur diversité.

Le Comité offre une tribune à ses membres pour :

- Informer les membres de la collectivité, les agences et autres parties prenantes potentielles du mandat de la COCVFF et de sa mission;
- Informer les anciens membres et les membres actuels ou potentiels des possibilités d'adhérer à la Coalition;
- Identifier où se trouvent les obstacles dans les politiques et procédures de la COCVFF et travailler à les réduire;
- Favoriser l'inclusion et la diversité des membres;
- Mettre l'accent sur les communications internes, la section des membres du site Web et le développement professionnel des membres de la Coalition;
- Organiser des activités de réseautage interne et externe, des événements et des levées de fonds où il semble approprié de le faire.

Pour atteindre ces objectifs :

- Dresser une liste des membres anciens, actuels et potentiels;



-
- Créer des dossiers d'information, une présentation PowerPoint et autres items de présentation moins formels qui peuvent être utilisés en diffusion;
 - Contacter ces agences et personnes par courriel, téléphone, en personne, par des présentations et par une présence à des événements communautaires;
 - Identifier ce dont des parties prenantes potentielles pourraient avoir besoin à l'intérieur du mandat de la COCVFF et trouver une façon constructive de leur proposer;
 - Créer une liste de contrôle évaluant l'accessibilité dans la structure de gouvernance de la COCVFF, si une telle liste peut être utile à la coalition;
 - Tenir compte ce qui est affiché dans la section des membres du site Web et et maintenir l'efficacité.

La participation à ce comité :

- est ouverte à toutes les membres de la COCVFF;
- convient aux membres qui sont intéressées au travail du comité tel que décrit ci-dessus;
- est encouragée pour les membres qui ont des compétences en tant que porte-parole et présentatrices, qui peuvent enseigner et partager leur savoir, ainsi que pour les membres qui veulent acquérir de telles compétences;